

Pièces justificatives pour le dépôt d'une demande de subvention ARIAA-FEADER

2023-27

Pièces justificatives	Description	Obligatoire au dépôt (=pré demande)	Obligatoire à la recevabilité (=dossier complet)	Condition /cas concerné
K-Bis à jour (ou justificatif d'immatriculation) à jour et de moins de 3 mois	Pièce obligatoire pour la pré-demande	OUI	OUI	Pour tous
Exemplaire des statuts à jour, datés et signés	Ou tout autre document attestant de la qualité de la personne physique qui agit pour le compte de la personne morale et permet de vérifier qu'elle est habilitée à engager l'entreprise (par exemple : arrêté constitutif pour les GAEC, PV d'AG ...). Pièce obligatoire pour la pré-demande	OUI	OUI	Pour tous
Preuve représentation légale/pouvoir détenu par la personne à l'initiative de la demande subvention	Il peut s'agir d'un mandat, d'un pouvoir, d'une délégation de signature, d'un contrat du mandataire en cas d'indivision... Pièce obligatoire pour la pré-demande	OUI	OUI	Pour tous
Annexe : Matières premières utilisées et produits sortants	Le modèle du fichier est sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier). Pièce obligatoire pour la pré-demande	OUI	OUI	Pour tous
Annexe : grille de sélection renseignée	Le modèle du fichier est sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier). Pièce obligatoire pour la pré-demande	OUI	OUI	Pour tous
Annexe : Comptes de résultat prévisionnels de l'entreprise	Le modèle du fichier est sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier). Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous
Annexe : Note de présentation de l'entreprise et du projet	Le modèle du fichier est sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier). Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous
Annexe : Liste des aides publiques obtenues ou en cours (=> annexe des dépenses prévisionnelles)	Le modèle du fichier est sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier). Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Si aides publiques au cours des 3 dernières années

Justificatifs pour valider les points dans le cadre de la sélection des dossiers	Document sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier, document « Attestation données entreprise (sélection) ») des exemples d'attestations à fournir. Pièces obligatoires pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous
Liste des dépenses détaillées	Le modèle du fichier est sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier). Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous
Pièces justificatives des dépenses : devis ou autres justificatifs retenus	Pour les dépenses non soumises au Code des marchés publics ou à l'ordonnance du 6 juin 2015) présentation de : - 1 devis pour chaque dépense inférieure à 25 000 € (HT), - 2 devis pour chaque dépense comprise entre 25 000 € et 100 000€ (HT), - 3 devis pour chaque dépense supérieure à 100 000 € (HT). Attention si ce n'est pas le devis le moins cher qui a été retenu, une justification signée sur le choix du fournisseur doit être jointe au dossier. Pièces obligatoires pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous
Pièces justificatives des dépenses : devis ou autres justificatifs écartés	Pour les dépenses non soumises au Code des marchés publics ou à l'ordonnance du 6 juin 2015) présentation de : - 1 devis pour chaque dépense inférieure à 25 000 € (HT), - 2 devis pour chaque dépense comprise entre 25 000 € et 100 000€ (HT), - 3 devis pour chaque dépense supérieure à 100 000 € (HT). Pièces obligatoires pour la demande complète	NON	NON	Pour tous
Attestation justifiant le devis retenu	Pièce à fournir dans le cas où le devis fourni n'est pas le moins cher. Le cas échéant, pièce obligatoire pour la demande complète	NON	NON	Le cas échéant
Organigramme de l'entreprise	Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous

Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Si le demandeur est un « établissement public » ou « entreprise publique locale (SEM, SPL, etc.) »
Copie du livre des entrées et sorties du personnel	Il devra préciser le nombre de salariés permanent (en CDI) au moment de la première demande (=date de transmission). Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous
Liasses fiscales complètes pour les 2 derniers exercices (clos au moment de la première demande)	Pour les sociétés, entreprises privées. Si l'entreprise n'a qu'un an d'activité présence d'un seul exercice comptable (+justification) Pièces obligatoires pour la demande complète	NON	OUI	Si personne morale de droit privé
Liasses fiscales des autres entreprises du groupe ou les comptes consolidées du groupe (N-1 ET N-2)	Pour les sociétés, entreprises privées faisant partie d'un groupe. Si l'entreprise n'a qu'un an d'activité, présence d'un seul exercice comptable (+justification). Pièces obligatoires pour la demande complète	NON	OUI	Si appartenance à un groupe (entreprises partenaires ou liées)
Organigramme juridique du groupe	Pour les sociétés, entreprises privées faisant partie d'un groupe. L'organigramme devra préciser les liens existants, les pourcentages des participations, ainsi que la raison sociale, l'adresse, la répartition du capital social, l'effectif, le chiffre d'affaires et le total du bilan (données du dernier exercice clos de chaque entreprise). Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Si appartenance à un groupe (entreprises partenaires ou liées)
Tout autre document que jugé utile à la bonne compréhension du dossier (notes, rapport)		NON	NON	Pour tous
Accords bancaires pour le projet ou attestation signée d'autofinancement (si absence de recours à des prêts bancaires)	Modèle sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier) le modèle d'attestation d'autofinancement. Pour les sociétés, entreprises privées. Pièces obligatoires pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous

Attestation « entreprise non en difficulté »	Modèle sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier) le modèle d'attestation. Pièce obligatoire pour la demande complète			Pour tous
Document justifiant que le demandeur a fait une demande de subvention auprès des cofinanceurs	En cas de cofinancement autre que le Conseil régional et le FEADER. Il peut s'agir d'un récépissé de dépôt de la demande de subvention auprès du cofinanceur (précisant le montant de subvention sollicité, le projet, et si possible l'assiette de dépenses), de lettres d'intention, de délibérations des collectivités, d'un arrêté attributif de subvention. Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	NON	Le cas échéant
Résultat de l'auto-diagnostic régional RSE	Lien ici : https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/aides/e634be19-2274-11ea-9951-c79f862420b6/subvention_rse--outil-devaluation-referentiel-regional_e634be19_annexe-1.xlsx Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Pour tous
Justificatifs validant 5 pts du critère de sélection « approvisionnements nationaux »	Ces pièces doivent permettre de justifier d'un approvisionnement national français de > 80%. Ces pièces peuvent être par exemple des attestations signées des fournisseurs (ou pièces équivalentes externes à l'entreprise) ou attestation signée de l'entreprise (avec tableau récapitulatif détaillé des fournisseurs) Pièces obligatoires pour la demande complète	NON	OUI	Si Grande entreprise (>750 ETP ET > 200 M€ CA) »
Justificatifs validant un minimum de 15 pts (sur 25) du critère de sélection « Environnement »	Il peut s'agir d'attestations signées des fournisseurs sur le type de produits BIO UE ET/OU de rapport de diagnostic avec une preuve de mise en œuvre datant de moins de 3 ans pour une ou plusieurs démarches ayant un impact environnemental. Pièce obligatoire pour la demande complète	NON	OUI	Si Grande entreprise (>750 ETP ET > 200 M€ CA) »

Déclaration des aides publiques perçues au titre des aides « de Minimis »	<p>Pour les projets ne relevant pas de l'article 42 du TFUE et dont le financement est soumis aux aides d'Etat (produits finis ne figurant pas dans l'annexe 1 du TFUE).</p> <p>Modèle du fichier sur le site Région (dans l'onglet Déposer un dossier).</p> <p>Pièce obligatoire pour la demande complète</p>	NON	OUI	Si volume total de vos produits finis considérés comme majoritairement non agricoles (= Annexe 1 du TFUE) au cours du dernier exercice comptable
Pièces complémentaires non listées précédemment	Si autres documents qui n'ont pas été listés précédemment, possibilité de les rattacher.	NON	NON	